Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Monteux : le conseil municipal se réorganise pour la rentrée



La rentrée, c'est aussi pour le conseil municipal de Monteux, qui, comme chaque année, procède à une réorganisation de ses délégations. Cette « tradition », comme l'appelle le maire Christian Gros, permet de répondre à des problématiques « de plus en plus complexes. »

« Notre objectif reste de travailler en proximité avec les habitants de Monteux, commence par dire Christian Gros. Il faut affirmer nos choix politiques qui sont fondés sur les attentes des Montiliens mais aussi sur le futur de la Ville. » C'est avec cette ambition que le maire a effectué quelques modifications au niveau des délégations accordées au conseil municipal.

Si généralement une délégation reste la même pendant toute la durée du mandat (sauf si le maire décide de la retirer ou de la modifier), à la mairie de Monteux, la tradition veut que chaque délégation soit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

accordée pour 1 an renouvelable. Ainsi, à chaque rentrée, le maire procède à une analyse qui peut mener à une réorganisation.

Les délégations du conseil municipal pour l'année 2022-2023

« Pour réorganiser au mieux les délégations, il faut mettre en cohérence le plus possible les compétences et le réseau de chaque élu avec sa délégation », explique Christian Gros. Cette année, les objectifs principaux sont la transition écologique et la participation citoyenne. C'est dans cette volonté que s'inscrit cette réorganisation.

Les adjoints au maire :

- Carine Blanc est donc devenue 1e adjointe au maire, déléguée au sport et à la santé.
- Samuel Montgermont est le 2e adjoint délégué à l'attractivité et aux finances.
- Annie Millet est la 3e adjointe déléguée à la transition écologique.
- Christophe Mourgeon est le 4e adjoint délégué aux solidarités.
- Mireille Sauvayre-Gaudin est la 5e adjointe déléguée à la ville éducative et culturelle.
- Philippe Collet est le 6e adjoint délégué aux patrimoines et à l'identité.
- Chantal Gonnet-Olivi est la 7e adjointe déléguée à la transition numérique et à la politique du logement.
- Stéphane Michel est le 8e adjoint délégué à la ville en transition.
- Annie Garnero, qui est aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la ville conviviale, aux ressources humaines et à la qualité des services publics, devrait devenir la 9e adjointe au maire le 17 octobre prochain.

En plus d'Annie Garnero, qui restera donc conseillère municipale déléguée jusqu'au mois prochain, la mairie compte huit autres conseillers municipaux délégués :

- Mario Harelle, délégué au cadre de vie.
- Evelyne Espenon, déléguée à l'agriculture et à la végétalisation.
- Cyrille Geel, délégué au vivre ensemble et à la vie des quartiers.
- Sonia Namouchi, déléguée à la petite enfance et au commerce de proximité.
- Mohammed Aïtane, délégué à la politique de la ville.
- Sylvie Gacquière, déléguée au tourisme et aux jumelages.
- Younès Bourohi, délégué à la jeunesse et la citoyenneté.
- Damien Juge, délégué à la protection civile et au souvenir.

Une transversalité des rôles

Même si chaque conseiller ou adjoint se voit accordé une délégation particulière en fonction de ses compétences, ils ne sont pas pour autant cloisonnés dans cette délégation-là. « Il est important de souligner qu'ils occupent des rôles transversaux », insiste le maire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

> « Notre volonté est de travailler ensemble, pour et avec les habitants. Demander leur avis est essentiel. »
>
> *Christian Gros*

Les élus vont donc devoir travailler en cohésion. Quatre grands axes vont guider leur année : le bien-être du quotidien (qui comprend la propreté et la sécurité), le 'vivre ensemble', l'attractivité (qu'elle soit économique, touristique, ou qu'elle concerne l'attachement des habitants à la ville), et la transition (qu'elle soit écologique, numérique, citoyenne, ou qu'elle touche à l'urbanisme pour le dévéloppement de la ville).

Orange, Jacques Bompard contraint d'abandonner tous ses mandats

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Le maire d'Orange, Jacques Bompard, a vu son pourvoi rejeté par la Cour de Cassation ce mercredi 17 novembre. Dès lors, il doit abandonner tous ses mandats. Un successeur sera donc désigné au fauteuil de maire par le Conseil municipal d'Orange ainsi que celui de président par le Conseil communautaire de la CCPRO, Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.

Pour mémoire, Jacques Bompard, ligue du Sud, avait été condamné le 25 mars dernier à un an de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt par la Cour d'appel de Nîmes ainsi qu'à 30 000€ d'amende.

Auparavant
L'affaire avait été jugée en mai 2019 lorsque le maire avait été condamné en première instance à une peine de 6 mois de prison –dont 3 avec sursis- et 50 000€ d'amende devant le tribunal correctionnel de Carpentras. Jugement durant lequel l'inéligibilité n'avait pas été retenue alors qu'elle avait été requise par le Parquet.

Justice
Jacques Bompard avait été mis en examen en décembre 2010 suite à l'ouverture d'une information judiciaire après le dépôt de plainte d'un exploitant viticole Orangeois. Il lui était reproché la vente par la Ville, d'un bien immobilier à sa fille et à son gendre ainsi que l'achat, pour son épouse, de deux terrains à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

bâtir dans un lotissement d'Orange via une SCI (Société civile immobilière), lotissement bénéficiant d'une servitude technique –viabilisation : réseau assainissement, raccordement à l'eau et à l'électricité- accordée par la mairie.



Yann Bompard futur maire d'Orange ?

Projection

Le Conseil municipal d'Orange devra donc réélire son maire et la Communauté de communes son nouveau président. Yann Bompard, fils de Jacques, 36 ans, conseiller départemental pour le canton de Piolenc, Orange et Caderousse pourrait bien s'installer dans le fauteuil patriarcal de l'Hôtel de ville et également de la présidence de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.

Jacques Bombard porte l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Jacques Bombard, qui conteste formellement les faits reprochés, a rapidement réagi par voie de communiqué. « Je ne peux m'étonner d'une telle décision qui ne fait que confirmer l'arbitraire que je subis depuis le depuis de cette procédure qui a commencé en 2009. Aucun enrichissement ni détournement de fonds ne sont retenus à mon encontre, je n'ai donc à rougir de rien et mon honnêteté est intacte. Cette décision inique ne peut être motivée que par des mobiles partisans et j'y vois la prise « légale » d'intérêts de magistrats qui m'ont jugé non comme un simple justiciable au nom du peuple français, mais comme un adversaire politique. […] Depuis quelques années, la justice ne semble plus être rendue au nom du peuple français mais au nom d'une caste qui use de son pouvoir contre la démocratie et la souveraineté populaire. Pour toutes ces raisons […] je porte mon affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme en espérant qu'un jour justice soit rendue. »

MH

Perturbations de fonctionnement à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

À partir du 9 août, et pour une période de deux à trois semaines, des travaux de rénovation du réseau des fluides et du système de chauffage vont être réalisés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le fonctionnement des services à la population (accueil, titres sécurisés, état-civil) et urbanisme sera perturbé par phases successives, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les usagers sont invités à privilégier la voie dématérialisée lorsque c'est possible et à téléphoner pour toute question préalable à un déplacement.

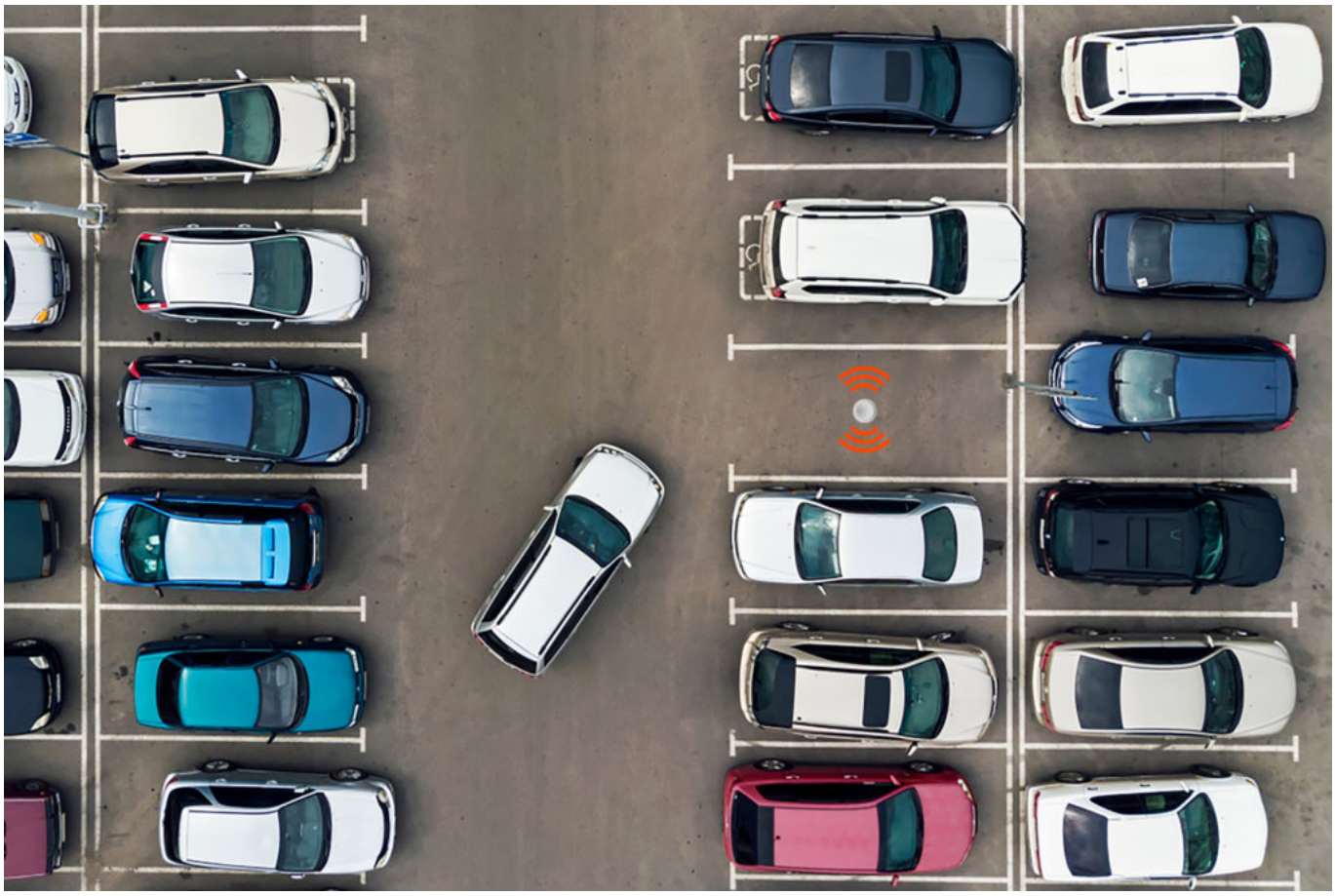
Contact : 04 90 38 06 45, accueil.mairie@islesurlasorgue.fr (informations générales), population@islesurlasorgue.fr (état-civil, affaires générales, étrangers), passeport@islesurlasorgue.fr (informations carte d'identité / passeport), urbanisme@islesurlasorgue.fr (urbanisme).

L.M.

'En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Vous en rêviez ? L'équipe Devarchi technologies l'a fait. L'application 'En place' a vu le jour à Avignon en mars 2021, et promet déjà de révolutionner la gestion des parkings, véritable levier pour redynamiser les centres-villes du Vaucluse. Trouver une place de stationnement ne sera bientôt plus une épopée.

« Il n'existe aucune solution de ce type sur le marché, combinant toutes les problématiques des usagers. La plateforme 'En place' a ceci d'unique qu'elle rassemble toutes les fonctionnalités et permet de faire bénéficier tout le monde », explique Adil Cherkaoui, ingénieur de 33 ans à la tête de Devarchi technologies. A l'heure de la 'smart city', ou ville intelligente, l'application 'En place' ambitionne de faire du Vaucluse le chef de file de l'intelligence connectée. L'objectif ? améliorer l'attractivité des centres-villes par le biais d'une plateforme dédiée à tous : collectivités, automobilistes et commerçants.

La solution 'En place' est une plateforme numérique reliée à un capteur sous la forme d'un boitier compact installé sur une place de stationnement. Les données peuvent transiter, la magie peut opérer. L'application permet alors aux commerçants d'attirer les clients qui fuient les centres-villes en faveur des centres commerciaux. Une application mobile pour les automobilistes est disponible pour trouver une place libre et pour faire le paiement au temps réel. Cette plateforme permet également de faire des économies de gestion car les contrôles par les agents municipaux seront ciblés et peuvent se faire sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

notification en cas de dépassement par exemple. Une solution 3 en 1.

La ‘smart city’, un concept désormais bien répandu

‘En place’ s’inscrit pleinement dans le concept de ‘smart city’ né aux Etats-Unis, qui s’est rapidement imposé pour désigner les stratégies d’innovation urbaine partout dans le monde. Adopté par les élus comme par les entreprises, le concept se présente comme une réponse aux défis de l’urbanisation. Adil Cherkaoui a très tôt saisi les enjeux de notre ère et le besoin criant des commerçants de retrouver leur clientèle après une année d’hibernation. Pour construire collectivement des territoires plus connectés et attractifs, l’innovation joue un rôle clef. Qu’il s’agisse d’innovations technologiques, – souvent basées sur l’utilisation du numérique et des données comme en l’espèce – ou d’innovation sociales ou environnementales, de multiples solutions peuvent contribuer à rendre les territoires plus intelligents et améliorer la vie citadine. A commencer par la gestion du stationnement, enjeu majeur en hypercentre.

Optimiser les ressources humaines des collectivités

« La gestion manuelle à travers les agents asvp qui contrôlent véhicule par véhicule nécessite beaucoup de ressources humaines et de temps. L’application que nous avons créée permet de remobiliser 75 à 80% de ces ressources grâce à l’automatisation des contrôles », poursuit le fondateur. Outre le fait de mobiliser beaucoup d’agents, la municipalité est très souvent confrontée au stationnement abusif et à son lot d’incivilités : voiture ventouse occupant une place de manière prolongée, arrêt en double file ou dans une zone dangereuse, stationnement illégal sur un emplacement réservé… Avec ‘En place’**,** les agents seront alertés en temps réel via une notification leur informant d’une incivilité, d’un dépassement d’horaire, etc. Action, réaction.

« A un instant T, un agent se trouve à un seul endroit et contrôle un seul véhicule. Avec la solution « En place », à un instant T, ce sont toutes les places qui sont contrôlées et tout le temps », souligne le chef d’entreprise. Cette prouesse est réalisée grâce aux nouvelles technologies que la société a mis en œuvre. Par ailleurs, la solution « En place » est une plateforme numérique couplée à des capteurs de stationnement de dernière génération bi-technologies assurant une fiabilité à plus de 99%. Plus besoin de prévoir le génie civil. Plus besoin non plus de prévoir les alimentations électriques ou le réseau. Les dispositifs sont entièrement autonomes et s’installent facilement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Plus besoin de mobiliser beaucoup d'agents dédiée au contrôle du stationnement

Tableau de bord intégré pour l'aide à la décision

Non content de permettre les contrôles automatisés, rationnaliser les ressources humaines et engendrer des économies, 'En place' ajoute une corde à son arc : le tableau de bord intégré, véritable outil d'aide à la décision. « On va pouvoir remonter des années en arrière, collecter, croiser et analyser les données. Les décisionnaires pourront ainsi voir quelle zone est plus saturée qu'une autre et quel stationnement est surexploité ou sous-exploité », explique Adil Cherkaoui.

Fluidifier la circulation

« Grace à un partenariat avec Michat électronique, nous pilotons également les panneaux de jalonnement. Nos deux équipes techniques se sont rapprochées, et nous avons implémenté leur protocole pour intégrer leur système dans notre plateforme. Après quelques tests en temps réel et quelques ajustements, tout est absolument opérationnel », explique celui qui a étudié sur les bancs du Ceri à Avignon.

L'objectif ? Aiguiller les automobilistes et fluidifier la circulation. Le système de jalonnement dynamique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

est une mesure simple qui a des répercussions extrêmement positives pour la qualité de vie des résidents et des nombreux visiteurs. La signalisation indique en temps réel aux automobilistes l'état d'occupation des différents parcs. En cas de saturation, l'automobiliste peut alors organiser son déplacement de façon à stationner là où il y a encore des places disponibles. La collectivité pourra également profiter de cette solution pour communiquer davantage à destination des administrés et les inviter à venir en centre-ville par exemple.



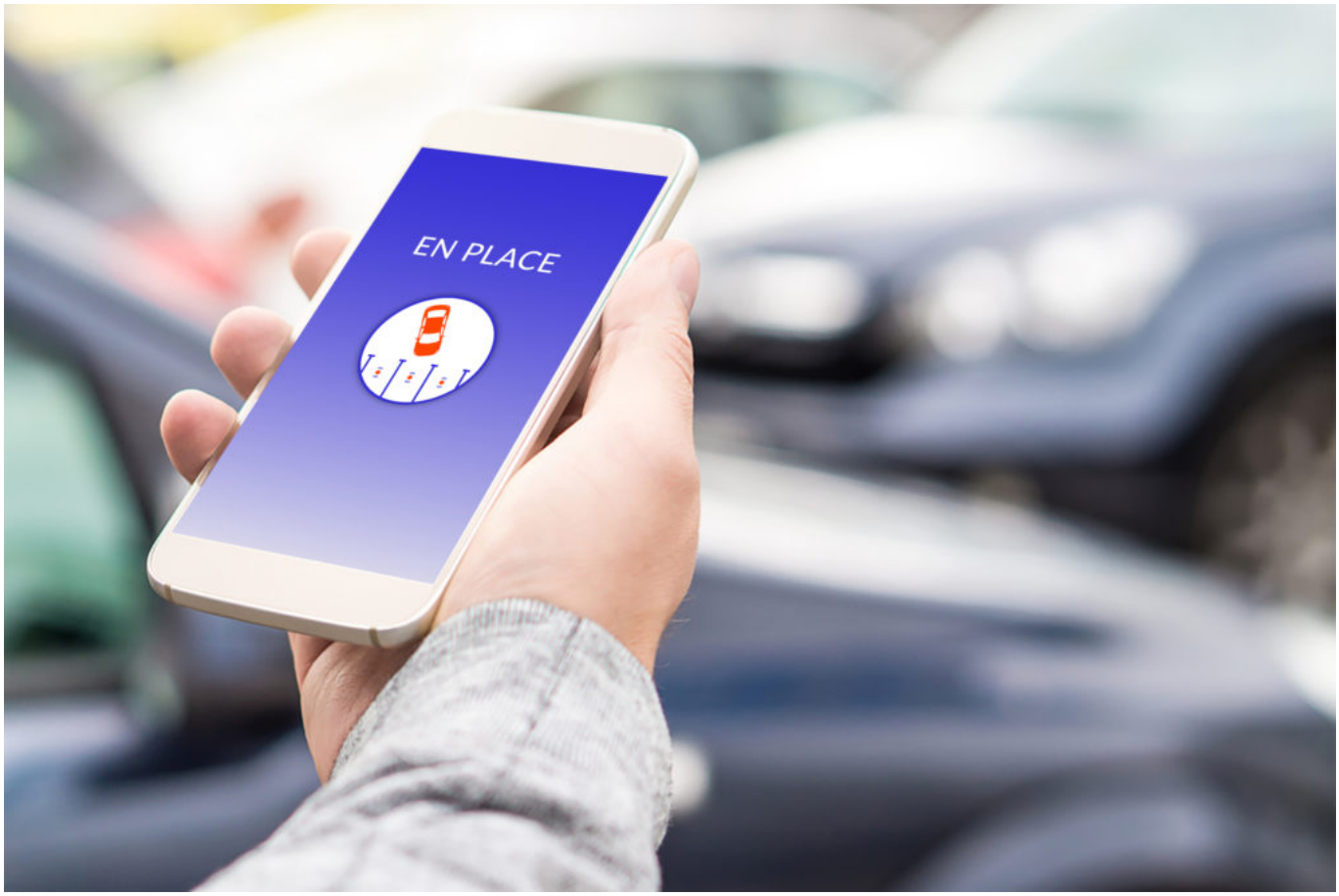
La plateforme se met au service des automobilistes pour fluidifier la circulation et éviter les zones saturées

L'automobiliste accède directement aux places libres

Vos rondes interminables dans les rues du centre-ville, les klaxons oppressants qui résonnent lourdement à l'arrière, votre profonde désillusion à la vue de la cacahouète sournoisement cachée au fond de l'emplacement, et les minutes qui passent… Un parcours du combattant qui ne sera plus que l'ombre d'un mauvais souvenir avec 'En place'. Depuis l'application, les automobilistes accèdent directement aux places libres à proximité de leur destination. À tout moment, les conducteurs accèdent aux informations en temps réel de chaque place connectée. Les automobilistes pourront régler leur stationnement au temps réel, de leur arrivée jusqu'à leur départ, plus besoin de choisir la durée de stationnement. L'automobiliste peut ainsi configurer le temps limité et être alerté par notification push, sms, mail de tout dépassement. De quoi oublier la douloureuse expérience de la contravention de stationnement placardée sur le pare-brise.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Une application fonctionnelle, simple, claire et efficace.

Un crédit temps accordé par les commerçants

Pour les commerçants, l'outils 'En place' deviendra à n'en point douter le meilleur allié de la boutique. Les commerçants auront la possibilité de générer des coupons de stationnement à chaque passage en caisse (crédit de stationnement) et diffuser des offres commerciales vers les automobilistes qui stationneront à proximité de leur commerce.

« Ils vont pouvoir se servir de la plateforme comme un outils commercial et marketing. Evidemment, l'utilisateur a le choix ou non d'accepter de recevoir les offres », précise-t-il. Restaurateur, magasin de prêt-à-porter, tout type de commerce peut adhérer au projet et devenir partenaire de l'application. « Cela leur apporte de la visibilité et leur permet d'attirer la clientèle en centre, surtout en post-confinement. Les centres-villes ont perdu de leur attractivité, les fermetures se sont succédées, l'inactivité a été fatale pour beaucoup, ou du moins les a fragilisés », explique Adil Cherkaoui. 'En place' sonne comme l'une des solutions contribuant au rebond économique, si cher au gouvernement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Pourquoi l'application est unique ?

« Avec un seul objet connecté, on va pouvoir donner des bénéfices à plusieurs acteurs. Les solutions sur le marché sont pour la plupart incomplètes et ne proposent qu'une seule fonctionnalité, pointe le fondateur. Elles vont par exemple permettre de voir l'état d'occupation d'un parking, ou bien aider au guidage à la place, ou alors permettre le paiement en ligne. Les solutions gravitent autour de notre produit mais aucune plateforme ne conjugue toutes les problématiques pour offrir un service complet. » Le prélèvement au réel qui réduit le risque d'amende, la gestion des ressources humaines optimisées, le soutien à l'économie locale et a l'attractivité en hyper centre, le guidage et la fluidité de la circulation, les deux ingénieurs ont tout analysé afin de répondre aux principales problématiques de la vie locale.

Une invention Made in Avignon soutenue par la French Tech

Cette plateforme couplée avec des capteurs IoT (Internet of things, l'Internet des objets connectés) installé par l'équipe Devarchi technologies est le fruit d'un cocktail technologique de dernière génération, conçu et développé à Avignon en ZFU (rocade) et soutenu par la French Tech Grande Provence.

La French Tech grande Provence a permis au duo de présenter leur projet dans le cadre d'un afterwork, « j'ai bénéficié d'un tas de conseils et de mises en relation essentielles avec le réseau. » Le réseau, voila définitivement le nerf de la guerre. Les deux fondateurs, ingénieurs de métier, sont seuls aux commandes de la machine. Des petites mains qui s'affairent à l'ensemble du projet : technique, développement, production, prospection… « Quand on communique, la technique avance moins derrière », l'équipe s'enrichit donc bientôt d'une nouvelle recrue en communication et d'un commercial afin de présenter la solution aux collectivités.

Pour le financement, Adil et Mohamed ont misé sur leurs fonds propres, aucune aide financière ni prêt bancaire n'est venu à la rescousse du projet. « Je me suis concentré sur le développement des produits internes, par contre Mohamed fait de la prestation pour ses clients, ce sont ses ressources financières que l'on injecte dans le produit, gages de notre indépendance. On s'appuie sur des choses que l'on a déjà fait dans d'autres projets. On a su capitaliser sur notre expérience et nos solutions et développer à moindre coût par rapport à une entreprise qui serait partie de zéro », explique-t-il.

Les collectivités s'y intéressent

« Beaucoup de communes sont intéressées par cette solution. La modernité et l'innovation ne leur fait pas peur, bien au contraire, souligne Adil Cherkaoui. Ils sont friands lorsqu'on leur propose une solution pour donner un nouvel élan et une dynamique dans leur ville, ils sont plutôt preneurs. » La puissance de la solution réside dans le développement du logiciel, un produit qui ne représente pas un coût excessif lorsque l'on considère les économies qui en découlent. Le fondateur tient à le préciser, si l'un des boitiers présente des caractéristiques de dégradation physique, les techniciens de Devarchi technologies interviennent aussitôt sur place pour faire une vérification et changer le boitier si nécessaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Les collectivités locales sont la porte d'entrée de cette révolution numérique, sans lesquelles les boitiers ne pourront être positionnés sur les emplacements et la solution ne pourra être déployée. Les fondateurs sont confiants quant à la prise de conscience des élus du terrain, en lien constant avec le territoire vauclusien et les préoccupations des acteurs économiques. La frontière entre la ville physique et la ville numérique de demain tend à devenir de plus en plus ténue. Dans cette mutation vers un monde toujours plus digital, 'En place' permet avant tout aux villes du Vaucluse de maîtriser leurs données pour améliorer leur efficacité au quotidien.



Un simple boitier compact installé sur la place de stationnement simplifie la vie des usagers

'En place » : Adil Cherkaoui, 06.95.31.27.71, acherkaoui@devarchi-technologies.fr

Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

remplissage des pulvérisateurs agricoles



Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de Mazan, qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

technique innovante signée Bayer, consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des micro-organismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.

L'équipement permettra de traiter 60 m³ d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à Gasnault BTP, implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude Tramoy. L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la Chambre d'agriculture du Vaucluse, est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (122 337€), le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).